



Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 14 septembre 2026 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Ouverture de la séance

Opening of the sitting

10.02 Questions

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Période de questions du public

Public question period

10.03 Ordre du jour

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 14 septembre 2026.

Adoption of the agenda of the Borough of Pierrefonds-Roxboro Council regular sitting of September 14, 2026.

10.04 Procès-verbal

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 août 2026 à 19 h.

Approval of the minutes of the regular sitting of the council held on August 3, 2026, at 7 p.m.

10.05 Autre sujet

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1265815002

Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du 5 octobre 2026.

Amend the date of the regular council sitting of the Borough of Pierrefonds-Roxboro scheduled for October 5, 2026.

10.06 Correspondance / Dépôt de documents

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155017

Dépôt du rapport du maire d'arrondissement sur les faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement au 31 décembre 2025.

The Mayor of the Borough has reported on the highlights of the Borough's financial situation as of December 31, 2025.

20 – Affaires contractuelles

20.01 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155014

Approuver l'achat de trois (3) billets au coût total de 2 700 \$ pour le « 24^e Bal annuel du Lakeshore » au profit de la fondation de l'hôpital et autoriser monsieur Dimitrios (Jim) Beis, maire d'arrondissement, madame Sophie Mohsen, conseillère de la Ville – district du Cap-Saint-Jacques, ainsi que monsieur Chahi (Sharkie) Tarakjian, conseiller d'arrondissement – district du Cap-Saint-Jacques, à assister à cet événement qui aura lieu le samedi 24 octobre 2026 à la gare Windsor.

Approve the purchase of three (3) tickets at the total cost of \$2,700 for the "24th Annual Lakeshore Ball" for the benefit of the hospital's foundation and authorizes Mr. Mayor Dimitrios (Jim) Beis, Mrs. Sophie Mohsen, City Councillor – Cap-Saint-Jacques District and Mr. Chahi (Sharkie) Tarakjian, Borough Councillor – Cap-Saint-Jacques District, to attend this event to be held on Saturday, October 24, 2026, at the Windsor train station.

20.02 Subvention - Contribution financière

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1262155020

Autoriser l'achat de cent (100) repas à 10 \$ chacun pour l'activité 58^e Journée « Fèves au Lard » de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM), qui aura lieu le vendredi 23 octobre 2026.

Authorize the purchase of one hundred (100) meals at \$10 each for the 58th « Fèves au Lard » event of « Fraternité des policiers et policières de Montréal » (FPPM), which will take place on Friday, October 23, 2026.

20.03 Autres affaires contractuelles

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1266936025

Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports et de la Mobilité durable, pour l'installation de quarante-neuf (49) dos d'âne sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Authorize the submission of a request for financial assistance within the framework of the Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) of the ministère des Transports et de la Mobilité durable, for the installation of forty-nine (49) speed bumps throughout the territory of the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

20.04 Appel d'offres public

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1266936024

Autoriser une dépense totale de 335 058,77 \$, taxes incluses, dont 279 215,64 \$, taxes incluses pour le contrat et 55 843,13 \$, taxes incluses, pour les contingences, pour des travaux de réfection de la toiture du Centre communautaire de l'Ouest dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Authorize a total expense of \$335,058.77, including taxes, of which \$279,215.64, including taxes, for the contract, and \$55,843.13 including taxes, for contingencies, for roof renovation of the West Community Center in the Borough of Pierrefonds-Roxboro.

30 – Administration et finances

30.01 Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1266781001

Déposer le rapport de l'évolution budgétaire au 30 juin 2026, l'état comparatif des revenus et des dépenses au 30 juin 2026 vs 2025 et l'état comparatif des surplus et réserves au 30 juin 2026 vs 2025.

Table the June 30, 2026 budgetary advancement report, the June 30, 2026 vs. 2025 comparative income and expense statements and the June 30, 2026 vs. 2025 comparative statement of the surplus and reserves.

30.02 Reddition de comptes

CA Direction des relations avec les citoyens services administratifs et greffe - 1268388007

Approuver la reddition financière, les bons de commande approuvés, les factures payées sans bon de commande, les virements budgétaires et la liste des engagements des différents services de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, au montant de 290 762,45 \$ couvrant la période du 4 au 31 juillet 2026, ainsi que les achats effectués par imputations directes pour le mois de juillet au montant de 126 014,74 \$.

Approve the financial statement, approved purchase orders, invoices paid without purchase orders, budget transfers and list of liabilities of various departments of the Borough of Pierrefonds-Roxboro, in the amount of \$290 762.45 covering the period from July 4, 2026 to July 31, 2026, as well as direct debits for the month of July in the amount of \$126 014.74.

40 – Réglementation

40.01 Règlement - Adoption

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1263050009

Adopter le Règlement CA29 0001-17 modifiant le Règlement CA29 0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de déléguer à un fonctionnaire le pouvoir d'autoriser temporairement une tolérance dans l'application de la réglementation de stationnement.

Adopt By-law CA29 0001-17 amending By-law CA29 0001 concerning the delegation of powers to officers and employees of the Borough of Pierrefonds-Roxboro in order to delegate to a public employee the authority to temporarily allow flexibility in the enforcement of parking regulations.

40.02 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1268707015

Construction d'un bâtiment multifamilial (h3) de cinq (5) étages et 183 logements au 4 866, rue Harry-Worth (adresse projetée), sur le lot 6 634 189 du cadastre du Québec, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro CA29 0042.

Construction of a five-floor (5), and 183-unit multi-family building (H3) located at 4 866, rue Harry-Worth (projected address), on lot 6 634 189 of the Quebec cadastre, in accordance with By-law governing site planning and architectural integration program (SPAIP) number CA29 0042.

40.03 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1268707016

Subdivision en deux lots distincts, du lot 3 093 429 du cadastre du Québec, situé au 18 198, boulevard Gouin Ouest, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro CA29 0042.

Subdivision into two separate lots of lot 3 093 429 of the Quebec cadastre, located at 18 198, boulevard Gouin Ouest, in accordance with By-law governing site planning and architectural integration program (SPAIP) number CA29 0042.

40.04 Urbanisme - Plan d'implantation et d'intégration architecturale

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1268707017

Projet d'installation d'une clôture en bois faisant face à la voie publique, sur le lot 3 188 178 du cadastre du Québec, situé au 925, rue Saraguay Est, en vertu du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro CA29 0042.

Installation d'une clôture en verre autour de la piscine et ainsi qu'une clôture en grillage à mailles de chaîne, sur le lot 3 188 178 du cadastre du Québec, situé 925, rue Saraguay Est, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) numéro CA29 0042.

Installation of a wooden fence facing the public road on lot 3 188 178 of the Quebec cadastre, located at 925, rue Saraguay Est, on lot 3 188 178, pursuant to the By-law governing site planning and architectural integration program number CA29 0042.

Installation of a glass fence around the swimming pool and of a chain-link fence on lot 3 188 178 of the Quebec cadastre, located at 925, rue Saraguay Est, in accordance with the By-law governing site planning and architectural integration program (P.I.I.A.) number CA29 0042.

40.05 Règlement - Circulation / Stationnement

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1263050012

Approuver le procès-verbal de la réunion du Comité de circulation et de sécurité routière tenue le 20 août 2026.

Modifier l' « Annexe A » du Règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds et le Règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro comme suit :

- 1. Annexe A**
- 2. Demandes d'ajout de dos-d'âne sur la 18^e Avenue**
- 3. Demandes diverses dans le secteur du boulevard des Sources au nord du boulevard de Pierrefonds (annexe A)**
- 4. Demande d'installer un abribus à l'intersection du boulevard de Pierrefonds et de la rue Harry-Worth (annexe A)**
- 5. Demandes de vitesse ou panneau d'arrêt sur la rue Harold**
- 6. Demande pour un panneau d'arrêt à l'intersection de la rue Dauville et du boulevard Gouin Ouest**

Approve the minutes of the Traffic and Road Safety Committee meetings held on August 20, 2026.

Modify "Annex A" of By-law 868 concerning traffic and public security on the territory of the former Ville de Pierrefonds and By-law 98-596 controlling parking on the public roads of the former Ville de Roxboro as follows:

- 1. Appendix A**
- 2. Requests to add speed bumps on 18^e Avenue**
- 3. Various requests in the area of boulevard des Sources north of boulevard de Pierrefonds (Appendix A)**
- 4. Request to install a bus shelter at the intersection of boulevard de Pierrefonds and rue Harry-Worth (Appendix A)**
- 5. Requests for speed limits or a stop sign on rue Harold**
- 6. Request for a stop sign at the intersection of rue Dauville and boulevard Gouin Ouest**

60 – Information

60.01 Dépôt

CA Direction du développement du territoire et études techniques - 1268707014

Prendre acte du dépôt du procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 août 2026.

Tate note of the filing of the minutes of the Urban Planning Advisory Committee meeting held on August 5, 2026.

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Bureau du directeur d'arrondissement

Levée de la séance.

Adjournment of the sitting.

IDENTIFICATION

Dossier # :1265815002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division du bureau d'arrondissement et du greffe
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la date de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro du mois d'octobre 2026

CONTENU

CONTEXTE

Conformément à l'article 319 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), le conseil peut décider qu'une séance ordinaire débutera à la date et à l'heure qu'il précise, plutôt que selon le calendrier annuel.

Le 1er décembre 2025, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution CA25 29 0275 approuvant le calendrier des séances ordinaires du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'année 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA25 29 0275 - Adopter le calendrier établissant la date et l'heure du début des séances ordinaires du conseil d'arrondissement pour l'année 2026 qui se tiendront à la mairie d'arrondissement

DESCRIPTION

La date adoptée par le conseil d'arrondissement pour le conseil du mois d'octobre 2026 était le lundi 5 octobre 2026 à 19 heures.

JUSTIFICATION

Une modification de la séance du mois d'octobre 2026 est requise afin de répondre aux obligations du processus électoral des prochaines élections générales provinciales qui auront lieu le lundi 5 octobre 2026. La séance prévue le 5 octobre sera déplacée au mardi 6 octobre à 19 h.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTREAL 2030

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Un avis public sera publié suite à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement afin d'informer les citoyens du changement de date de la séance.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Le dossier est endossé par Gaetan Brunet et approuvé par Catherine Bourassa selon les délégations suivantes :

Conformément à l'article 25, de la section V de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec (L.R.Q., chapitre C-11.4), et conformément aux résolutions numéros CA 22 29 0117 (4 avril 2022) et CA23 29 0223 (7 août 2023) du conseil d'arrondissement, je désigne **Gaétan Brunet**, Chef de division - Ressources financières, matérielles et informationnelles, pour me remplacer du **vendredi 28 août 2026 au dimanche 13 septembre 2026** dans l'exercice de mes fonctions de secrétaire d'arrondissement et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

Et j'ai signé,
Me Jean-François Gauthier, MBA, OMA
Secrétaire d'arrondissement

Bonjour à tous,

Conformément à l'article 25, de la section V de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec* (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne les personnes suivantes pour me remplacer dans l'exercice de mes fonctions de Directrice, Direction des Relations avec les citoyens, des communications, des services administratifs et du Greffe et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions:

• Madame **Marie-Pier Cloutier**, Cheffe de division, Communications et Relations avec les citoyens, du **vendredi 21 août 2026, 12 h 30 jusqu'au lundi 31 août 2026, 8 h ;**

• Madame **Catherine Bourassa**, Cheffe de division, Ressources humaines, du **lundi 31 août 2026, 8 h jusqu'au mardi 8 septembre 2026, 8 h.**

Et j'ai signé,

Louise Leroux, MBA, PCC, CRHA
Directrice des relations avec les citoyens, des communications, des services
administratifs et du greffe

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jolie CHIZUNGU
Analyste de dossiers

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-31

Gaétan BRUNET
chef(fe) de division - ressources financières,
matérielles et informationnelles (arrond.)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Catherine BOURASSA
chef(fe) de division - ressources humaines
(arrondissement)

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Dépôt du rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement au 31 décembre 2025

CONTENU

CONTEXTE

Tel que requis à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, le maire de l'arrondissement doit faire, au cours d'une séance du conseil d'arrondissement tenue en juin, rapport aux citoyens des faits saillants des résultats financiers de l'arrondissement et, le cas échéant, du rapport du vérificateur général et de celui du vérificateur externe si des éléments relatifs à l'arrondissement y sont mentionnés.
Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de l'arrondissement conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil d'arrondissement.
2003, c. 28, a. 41; 2017, c. 16/2017, c. 16, a. 81.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Voir les sommaires décisionnels numéros 1172155014, 1182155016, 1192155014, 1202155002, 1212155008, 1222155006, 1232155009, 1242155008 et 1252155016.

DESCRIPTION

Ce discours présentera les éléments suivants:

- Les résultats financiers 2025 (revenus et dépenses);
- Le Programme décennal d'immobilisations PDI 2025-2034;
- Les indicateurs préliminaires sur la situation budgétaire 2026.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTREAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est un dépôt de documents.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gaétan BRUNET
chef(fe) de division - ressources financières,
matérielles et informationnelles (arrond.)

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
directeur(-trice) - arrondissement

Le : 2026-08-28

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser l'achat de trois billets au coût total de 2 700 \$ pour l'événement « 24e bal annuel du Lakeshore » au profit de la fondation de l'hôpital et autoriser monsieur Dimitrios Jim Beis, maire d'arrondissement, madame Sophie Mohsen, conseillère de Ville - District du Cap-Saint-Jacques et monsieur Chahi Tarakjian, conseiller d'arrondissement - District du Cap-Saint-Jacques à assister à cet événement qui aura lieu le samedi 24 octobre 2026 à la Gare Windsor

CONTENU

CONTEXTE

L'Hôpital Général du Lakeshore organise son bal annuel et sollicite à nouveau la participation des membres du conseil d'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

GDD # 1142155014, 1152155015, 1162155016, 1172155015, 1182155019, 1192155015, 1222155009, 1232155020, 1242155012 et 1252155018.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Les profits de cette campagne de financement seront versés à l'hôpital pour l'acquisition d'équipement médical à la fine pointe de la technologie.
Les membres du conseil d'arrondissement désirent accorder leur appui à cette cause par l'achat de trois billets.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire suivant : 2420 0010000 303117 01101 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

MONTREAL 2030

Non-applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030 (ni au aux engagements en changements climatiques, ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle) étant donné que ce dossier est pour l'achat de billets.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-08-17

IDENTIFICATION

Dossier # :1262155020

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser l'achat de 100 repas à 10 \$ chacun, pour un total de 1 000 \$, taxes incluses, à même le budget de fonctionnement, pour l'activité 58e Journée « Fèves au lard » de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) qui aura lieu le vendredi 23 octobre 2026

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement a reçu une demande de participation à la 58e Journée « Fèves au lard » de la Fraternité des policiers et policières de Montréal (PDQ # 3 - FPPM) qui vient en aide aux démunis de notre communauté.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Voir sommaires # 1142155012, 1152155016, 1162155017, 1172155017, 1182155022, 1192155019, 1222155011, 1232155023, 1242155014 et 1252155022.

Description

L'arrondissement achète ces repas qui seront remis à l'organisme « Meals on Wheels/Popote roulante » par les policiers et policières du PDQ # 3 afin de subvenir aux besoins des gens défavorisés de notre secteur.

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

À nouveau cette année, le conseil d'arrondissement désire participer à cet événement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Cette dépense devra être imputée au poste budgétaire suivant : 2420 0010000 303117 01101 61900 016491 0000 000000 000000 00000 00000.

MONTREAL 2030

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications, le signataire du dossier atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe (Ghilaine FISET)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Louise LEROUX 2, 19 août 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Lyne LABELLE
Secrétaire de direction - Directeur de premier
niveau

ENDOSSÉ PAR

Dominique JACOB
Directeur d'arrondissement

Le : 2026-08-18

IDENTIFICATION

Dossier # :1266936025

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et désigner M. Dominique Jacob, directeur d'arrondissement, en tant que mandataire et signataire, pour et au nom de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro à l'égard de tout engagement relatif à ce fonds

CONTENU

CONTEXTE

Le Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports et de la Mobilité durable vise à soutenir financièrement les initiatives et les projets permettant d'améliorer la sécurité routière. Cette aide financière ne peut pas excéder 380 000\$ pour les projets d'infrastructure et représente 80 % des dépenses admissibles. Le programme vise l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- diminuer les risques de décès et de blessures de tous les usagers vulnérables du réseau routier (piétons, cyclistes, clientèle scolaire, enfants, personnes âgées et personnes handicapées);
- soutenir des initiatives collectives complémentaires qui peuvent avoir une incidence positive sur la qualité de vie des victimes de la route;
- favoriser l'émergence de projets de sensibilisation, de prévention, d'éducation, de concertation et de formation concernant des enjeux de sécurité routière;
- développer les connaissances et les techniques de pointe en matière de sécurité routière par la recherche et l'expérimentation;
- favoriser l'utilisation des meilleures pratiques en matière de sécurité routière;
- améliorer la sécurité des usagers de la route près de sites à risque élevé d'accident.

L'arrondissement Pierrefonds-Roxboro souhaite déposer une demande de financement pour un projet visant la diminution des risques d'accidents, par l'implantation de mesure de modération à des endroits ciblés de l'arrondissement. Ces dispositifs seront installés à des endroits stratégiques où la sécurité doit être améliorée.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Le projet visé par notre demande de subvention concerne l'installation 49 dos d'âne sur l'ensemble de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro de manière à augmenter l'attention des automobilistes sur la vitesse pratiquée à des endroits stratégiques. Ces derniers seront installés sur des tronçons identifiés par le comité de circulation qui présentent une combinaison de facteurs tel que la proximité de générateurs de déplacements (école et parcs), les caractéristiques de la route (collectrices et rue de transit) ainsi que le comportement des usagers.

Le coût approximatif de l'implantation de l'ensemble des dispositifs est estimé à un montant de 417 864,00 \$ taxes incluses, soit l'équivalent approximatif de 334 000\$ financé par le programme de subvention (80%) et 84 000\$ par l'arrondissement (20%).

JUSTIFICATION

L'arrondissement s'est engagé dans un programme ambitieux de déploiement de mesure de modération dans les dernières années. Ce projet s'inscrit en continuité avec les efforts de l'arrondissement pour l'amélioration du bilan routier et de la sécurisation des quartiers sur son territoire.

La réalisation de ces projets s'inscrit dans les objectifs du plan d'action Vision Zéro de la Ville de Montréal, puisqu'ils visent à sécuriser les parcours prioritaires pour les usagers vulnérables, sensibiliser les usagers de la route en plus de sécuriser le réseau artériel.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le présent dossier décisionnel vise à autoriser le dépôt de la demande d'aide financière auprès du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière (PAFFSR) du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Cette aide financière ne peut excéder 80 % du montant des dépenses admissibles. La balance, soit au minimum 20 % de la dépense totale, doit être assumée par l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro. Le montant final de la dépense sera présenté dans un dossier décisionnel ultérieur visant l'approbation pour l'implantation des dos d'âne. Une estimation préliminaire permet toutefois d'estimer les coûts à environ 417 864,00 \$.

MONTRÉAL 2030

Ce projet contribue à l'atteinte des objectifs du plan stratégique de Montréal 2030, priorité 19 : Offrir à l'ensemble des Montréalais(es) un milieu de vie sécuritaire et de qualité.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le refus de cette décision ferait en sorte que l'arrondissement ne sera pas en mesure de soumettre une demande de projet pour l'obtention de fonds d'aide financière et ainsi ne pourra pas poursuivre sur sa lancée déjà entamée vers un milieu de vie sécuritaire.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

En contrepartie de l'aide financière, le bénéficiaire s'engage à mentionner la participation financière du MTMD. Le bénéficiaire consent à la publication, par le ministère, de toute information relative à l'octroi de son aide financière, incluant toutes les informations relatives au mandat.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

La demande de projet sera soumise d'ici la date de fermeture soit le 31 août 2026 prochain. La préparation et l'octroi dudit mandat seront préparés et réalisés au courant de l'année 2027, selon le délai de réponse à la demande de projet (12 mois suivant la réception de la lettre d'acceptation).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Conformément à l'article 25 de la section V de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne M. Stefan Kopczynski, chef de division Ingénierie et infrastructures, pour me remplacer du vendredi 28 août à midi au mercredi 16 septembre à 17 h, dans l'exercice de mes fonctions de directrice du Développement du territoire et études techniques et pour exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Philippe VINCENT
ingénieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-27

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et infrastructures
(arr. pierreonds/roxboro)

IDENTIFICATION

Dossier # :1266936024

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Accorder un contrat à J. Raymond Maîtres Couvreur, pour les travaux de réfection de la toiture du centre communautaire de l'Ouest dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 335 058,77 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 261600-ST

CONTENU

CONTEXTE

Le projet consiste à la réfection de la toiture du centre communautaire de l'Ouest de Pierrefonds-Roxboro. Les travaux comprennent la réfection de la toiture du bâtiment, ainsi que les appareils au toit, drains, évents, ventilateurs, et tôles, du bâtiment sis au 17760, rue Meloche.

L'entrepreneur doit fournir tous les matériaux, produits, matériel, outillage, équipements, main-d'œuvre et services requis pour l'exécution complète des travaux décrits aux devis et/ou montrés aux dessins, de manière à ce que les ouvrages complétés remplissent parfaitement les fins auxquelles ils sont destinés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'appel d'offres public 261600-ST a été lancé le 4 août 2026 et sa séance publique d'ouverture s'est tenue le 25 août 2026, laissant ainsi un délai de 21 jours aux soumissionnaires pour préparer leurs documents de soumission. Les annonces ont paru dans le Devoir ainsi que sur le site électronique du SÉAO. Un (1) addenda a été publié :

- Le 17 août 2026 - Réponses aux questions des soumissionnaires

JUSTIFICATION

Parmi les neuf (9) preneurs de cahier des charges, seuls trois (3) entrepreneurs ont donné suite à la demande de prix.

Le tableau suivant présente le résultat des soumissions :

SOUSSIONS CONFORMES	COÛT DE BASE (TAXES INCLUSES)	Contingences 20% (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
J- Raymond Maîtres Couvreur	279 216 \$	55 843 \$	335 059 \$
Les Toitures Léon Inc.	312 703 \$	62 541 \$	375 244 \$
Couvertures St-Léonard	322 390 \$	64 478 \$	386 868 \$
		0 \$	
Dernière estimation réalisée (\$)	285 554 \$	57 111 \$	342 665 \$
Coût moyen des soumissions conformes reçues (\$)			365 723,52 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%)			9,15 %
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$)			51 809 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%)			15,46 %
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$)			-7 606 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%)			-2,22 %
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$)			40 185 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%)			11,99 %

La répartition des montants de la soumission a été analysée et est conforme. La dernière estimation était chiffrée à 285 554,06 \$, taxes incluses. La soumission la plus basse reçue est au montant de 279 215,64 \$; elle est moins élevée d'environ 2% par rapport à la dernière estimation. Les contingences de 55 843,13 \$ représentent 20 % de la valeur totale de la soumission.

L'entreprise J. Raymond Maîtres Couvreur ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA), ni de la liste des entreprises à licence restreinte de la Régie du bâtiment du Québec, ni de la liste des fournisseurs des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI) de la Ville de Montréal. De plus, l'adjudicataire recommandé est conforme en vertu du Règlement de la gestion contractuelle de la Ville.

Il est donc recommandé d'attribuer le contrat au soumissionnaire conforme J. Raymond Maîtres

Couvreurs.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La dépense totale de ce contrat est de 335 058,77 \$ taxes incluses répartie comme suit :

	Montant avant taxes	Net de ristourne	Montant après taxes
Contrat	242 849,00 \$	254 961,10 \$	279 215,64 \$
Contingences	48 569,80 \$	50 992,22 \$	55 843.13 \$
Total	291 418,80 \$	305 953,32 \$	335 058,77 \$

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, des engagements en changements climatiques, et des engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

TEST CLIMAT

n/a

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

n/a

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

n/a

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

n/a

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Début des travaux prévu: Mi-octobre 2026;

Fin des travaux prévu : Fin octobre 2026;

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications et au mieux de leurs connaissances, les signataires du dossier attestent de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Conformément à l'article 25 de la section V de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne M. Stefan Kopczynski, chef de division Ingénierie et infrastructures, pour me remplacer du vendredi 28 août à midi au mercredi 16 septembre à 17 h, dans l'exercice de mes fonctions de directrice du Développement du territoire et études techniques et pour exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe
(Ghizlane KOULILA)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Nazih EL-DALI
ingenieur(e)

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-27

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et infrastructures
(arr. pierreonds/roxboro)

IDENTIFICATION

Dossier # :1266781001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Déposer la projection des résultats de l'exercice financier au 30 juin 2026 et de l'état des revenus et des dépenses réels au 30 juin 2026 comparé avec celui du 30 juin 2025.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu des dispositions législatives s'appliquant à la Ville de Montréal, le directeur des services administratifs doit déposer au conseil d'arrondissement deux états financiers. Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisé jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.

Le second compare les revenus et les dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose le directeur des services administratifs, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

L'évolution budgétaire au 30 juin 206 ainsi que l'état comparatif des revenus et dépenses réels au 30 juin 2026 sont déposés en pièces jointes.

JUSTIFICATION

Les deux états financiers sont déposés afin de respecter l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

ÉVOLUTION BUDGÉTAIRE AU 30 juin 2026

Le budget des dépenses 2026 a été augmenté de 3 772 700 \$ par des virements du central pour des dépenses pour la prévention Montréal et l'implantation de la collecte mécanisée, ainsi que pour l'ouverture du complexe aquatique prévue en 2026. Au total, le budget a donc été augmenté à 43 770 600 \$. Au niveau des revenus, le budget original adopté de 1 494

300 \$ a été augmenté de 158 000 \$ suite à un ajustement de la dotation du fonds de l'eau. Au total le budget des revenus a donc été augmenté à 1 652 300 \$.

Nos projections pour l'exercice budgétaire 2026 permettent d'établir que nous devrions atteindre nos objectifs de dépenses.

En regard de nos revenus, les résultats à ce jour nous permettent de croire que nous allons atteindre nos objectifs.

ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 JUIN 2025-2026

Revenus : les revenus de l'année en cours sont supérieurs de 93 400 \$ en comparaison à la même période en 2025.

Explication de l'écart :

- Autres services rendus, 298 800 \$;
- Licences et permis, 5 900 \$;
- Autres revenus, (185 300 \$)
- Transferts - Loisirs et cultures, (26 000) \$;

L'écart n'est pas significatif, environ 5% de plus.

Dépenses : les dépenses de l'année en cours sont supérieures de 963 200 \$ en comparaison à la même période en 2025.

Explication de l'écart :

- Rémunération globale, 727 900 \$;
- Honoraires professionnels, (51 500 \$);
- Services techniques et autres, 95 400 \$;
- Location, entretien et réparation, 174 400 \$.
- Biens durables et non durables, 98 400 \$;
- Contribution à des organismes, (68 900 \$);
- Autres dépenses, (12 500 \$);

Cet écart s'explique par une augmentation du coût des produits et services en 2026, par des réclamations à venir pour les mesures d'urgence et par certaines dépenses déjà engagées pour le complexe aquatique.

L'état des réserves au 30 juin 2026

Pour le fonds de parcs le solde est de: 2 926 400 \$

Pour les surplus libre le solde est de: 9 471 000 \$

MONTREAL 2030

Ne s'applique pas.

TEST CLIMAT

Ne s'applique pas.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ne s'applique pas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

Le dossier est endossé par Marie-Pier Cloutier selon la délégation suivante:
Bonjour à tous,

Conformément à l'article 25, de la section V de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec* (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne les personnes suivantes pour me remplacer dans l'exercice de mes fonctions de Directrice, Direction des Relations avec les citoyens, des communications, des services administratifs et du Greffe et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions:

. Madame **Marie-Pier Cloutier**, Cheffe de division, Communications et Relations avec les citoyens, du **vendredi 21 août 2026, 12 h 30 jusqu'au lundi 31 août 2026, 8 h ;**

. Madame **Catherine Bourassa**, Cheffe de division, Ressources humaines, du **lundi 31 août 2026, 8 h jusqu'au mardi 8 septembre 2026, 8 h.**

Et j'ai signé,

Louise Leroux, MBA, PCC, CRHA
Directrice des relations avec les citoyens, des communications, des services administratifs et du greffe

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m>>

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-27

Marie-Pier CLOUTIER
chef(fe) de division - relations avec les
citoyens et communications (arrondissement)

IDENTIFICATION

Dossier # :1268388007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction des relations avec les citoyens_services administratifs et greffe , Division des ressources financières_matérielles et informationnelles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Reddition financière pour la période du 4 au 31 juillet au 2026 concernant les bons de commande approuvés, les factures payées sans bon de commande et des virements budgétaires.

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 130 de la charte de la ville, le conseil d'arrondissement a octroyé certains pouvoirs de dépenses à divers fonctionnaires,(directeurs ,chef de division, chefs de section, agents de distribution), en adoptant le règlement CA 29 0001. Selon l'article 477.2 de la Loi sur les cités et villes, les fonctionnaires doivent soumettre un rapport mensuellement au conseil d'arrondissement de toutes les autorisations de dépenses.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Rapport des demandes de paiements, des engagements, des virements des différentes divisions de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour les mois de juillet.
Rapports pour la période la période du 4 au 31 juillet 2026 concernant les engagements pour un montant de 205 364.52 \$ ainsi que les demandes de paiements pour un montant de 85 397.93 \$ pour un total de 290 762.45 \$.

Rapport pour les dépenses par imputations directes inclus dans les périodes de transactions de juillet pour un montant de 126 014.74 \$.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030.

TEST CLIMAT

Le dossier n'influence ni la carboneutralité, ni les vulnérabilités climatiques.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne s'applique pas.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Il n'y a pas d'opération de communication en accord avec le Service des communications et des affaires publiques.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

Ne s'applique pas.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Non applicable.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs. Conformément à l'article 25, de la section V de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, Métropole du Québec* (L.R.Q., chapitre C-11.4), je désigne les personnes suivantes pour me remplacer dans l'exercice de mes fonctions de Directrice, Direction des Relations avec les citoyens, des communications, des services administratifs et du Greffe et exercer tous les pouvoirs rattachés à mes fonctions:

Madame **Marie-Pier Cloutier**, Cheffe de division, Communications et Relations avec les citoyens, du **vendredi 21 août 2026, 12 h 30 jusqu'au lundi 31 août 2026, 8 h**

Et j'ai signé,

Louise Leroux, MBA, PCC, CRHA

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Andre BASTIEN
agent(e) comptable analyste

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-27

Gaétan BRUNET
C/d ress. fin. Mat. Informationnelles <60m> >

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Marie-Pier CLOUTIER
chef(fe) de division - relations avec les citoyens
et communications (arrondissement)

IDENTIFICATION

Dossier # :1263050009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner un avis de motion et prendre acte du dépôt du projet de règlement CA29-0001-17 modifiant le règlement CA29-0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de déléguer à un fonctionnaire le pouvoir d'autoriser temporairement une tolérance dans l'application de la réglementation de stationnement.

CONTENU

CONTEXTE

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jolie CHIZUNGU
analyste de dossiers

IDENTIFICATION

Dossier # :1263050009

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Donner un avis de motion et prendre acte du dépôt du projet de règlement CA29-0001-17 modifiant le règlement CA29-0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro afin de déléguer à un fonctionnaire le pouvoir d'autoriser temporairement une tolérance dans l'application de la réglementation de stationnement.

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement est régulièrement confronté à des situations exceptionnelles nécessitant une intervention rapide afin d'assurer la mobilité des citoyens et la continuité des opérations municipales.

Ces situations comprennent notamment :

- des événements météorologiques majeurs;
- des sinistres ou situations d'urgence;
- des travaux ou interventions affectant temporairement l'accès à une propriété;
- des activités communautaires, institutionnelles, culturelles ou religieuses;
- toute autre circonstance nécessitant une souplesse administrative accélérée.

Certains événements exceptionnels survenus récemment ont notamment mis en évidence la nécessité de disposer d'un mécanisme permettant d'interdire ou d'autoriser rapidement une tolérance de stationnement lors de situations imprévues.

L'Agence de mobilité durable de Montréal, mandatée d'appliquer la réglementation concernant le stationnement a indiqué aux arrondissements que toute suspension ou non application de la réglementation de stationnement devait être confirmée par résolution. Cette exigence qui souvent ne permet pas d'intervenir dans les délais requis en situations ponctuelles, imprévues ou urgentes nécessitant une mise en œuvre rapide de mesures temporaires de stationnement entraîne des délais et des difficultés opérationnelles inutiles.

À l'heure actuelle, l'article 142 de la Charte de la Ville de Montréal donne au conseil d'arrondissement les compétences de la ville en matière de voirie, de signalisation, de contrôle de la circulation et de stationnement sur les rues et routes qui sont de sa responsabilité par résolution. Afin de pouvoir agir plus rapidement et désigner les endroits et

les périodes où le stationnement est interdit ou restreint, ainsi que de décréter une dérogation de certaines interdictions de stationnement, il est nécessaire de confier ce pouvoir à un gestionnaire dûment délégué par le conseil d'arrondissement

La présente modification vise donc à doter l'administration d'un mécanisme permanent, simple et efficace afin de répondre rapidement à ces situations tout en maintenant l'encadrement administratif approprié.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Le règlement CA29-0001 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés contient déjà diverses délégations de pouvoirs relevant normalement du conseil d'arrondissement, notamment en matière de ressources humaines, de contrats, d'autorisations de dépenses, d'occupation du domaine public et de matières juridiques.

DESCRIPTION

La modification proposée vise à introduire un nouveau chapitre au règlement CA29-0001 afin de déléguer le pouvoir d'autoriser temporairement une tolérance dans l'application de la réglementation de stationnement.

Cette modification permettra :

- d'assurer une intervention rapide lors de situations exceptionnelles;
- d'améliorer la qualité des services offerts à la population;
- de répondre aux demandes opérationnelles de l'Agence de mobilité durable;
- de réduire les délais administratifs associés à l'adoption d'une résolution du conseil;
- de maintenir un encadrement clair de l'exercice du pouvoir délégué.

Texte réglementaire proposé

CHAPITRE X – Décision administrative en matière de circulation et stationnement

ARTICLE X

Les pouvoirs en matière de toute disposition réglementaire relative à la circulation et au stationnement de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, sont délégués au fonctionnaire de niveau 2 concerné.

Dans le cas d'une demande de dérogation à toute disposition réglementaire relative à la circulation et au stationnement, sur tout ou en partie du territoire de l'arrondissement et à titre exceptionnel, pour une période déterminée, l'autorisation doit préciser le territoire visé, la durée d'application de la tolérance ainsi que toute condition jugée nécessaire pour assurer la sécurité des usagers et le maintien de la mobilité.

Le directeur d'arrondissement peut, en tout temps, exercer ce pouvoir ou en réserver l'exercice conformément aux articles 2 et 3 du présent règlement.

JUSTIFICATION

Selon l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement peut, par règlement, déléguer à un fonctionnaire ou employé tout pouvoir relevant de ses responsabilités, sous réserve des exceptions prévues par la loi.

La modification proposée est cohérente avec les objectifs de saine gestion, d'efficacité administrative et de prestation de services à la population.

Elle répond directement à un besoin opérationnel identifié tant par l'arrondissement que par l'Agence de mobilité durable de Montréal. Cette dernière a confirmé l'importance qu'une personne dispose d'un pouvoir délégué afin de suspendre ou d'imposer rapidement l'application de la réglementation de stationnement lorsque les circonstances l'exigent.

La délégation proposée présente les avantages suivants :

- permet une intervention rapide lors d'événements exceptionnels;
- évite les délais associés à l'adoption d'une résolution du conseil;
- offre une plus grande agilité administrative;
- maintient un encadrement décisionnel approprié;
- assure une meilleure coordination avec les partenaires municipaux responsables de l'application réglementaire;
- laisse la possibilité au directeur d'arrondissement de se réserver l'exercice du pouvoir lorsqu'il le juge opportun.

De plus, la référence à un « fonctionnaire de niveau 2 » permet d'assurer la souplesse requise pour que le pouvoir puisse être exercé par le directeur concerné selon la nature du dossier, sans devoir modifier le règlement lors de changements organisationnels.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Aucun impact financier significatif n'est associé à la présente modification réglementaire.

MONTRÉAL 2030

Non-applicabilité.

Le présent dossier constitue une modification administrative visant la délégation d'un pouvoir décisionnel et ne comporte pas d'incidence directe sur les engagements de Montréal 2030.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption de cette modification permettra à l'administration d'intervenir efficacement et rapidement en matière de circulation et stationnement ainsi que lors de situations exceptionnelles nécessitant une tolérance temporaire de stationnement, tout en maintenant la sécurité des usagers et la fluidité de la circulation.

Elle contribuera également à améliorer la coordination entre l'arrondissement et l'Agence de mobilité durable lors d'événements imprévus ou de mesures temporaires.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Jean-Francois GAUTHIER, Pierrefonds-Roxboro
Louise LEROUX 2, Pierrefonds-Roxboro

Lecture :

Jean-Francois GAUTHIER, 30 juillet 2026

RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD
adjointe à la direction

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-07-08

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1268707015

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver, selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la construction d'un bâtiment multifamilial (H3) de 5 étages au 4866, rue Harry-Worth (adresse projetée) sur le lot 6 634 189 du cadastre du Québec.

CONTENU

CONTEXTE

La Division de l'urbanisme, des permis et des inspections a reçu une demande visant la construction d'un nouveau bâtiment résidentiel de la catégorie d'usage H3 (habitation multifamiliale) comprenant 5 étages et 184 logements.

Ce projet a fait l'objet d'une résolution adoptée en 2024 en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Les travaux projetés sont assujettis à la procédure d'évaluation des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément à l'article 3 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale CA29 0042. À ce titre, ils doivent répondre aux objectifs et critères énoncés au chapitre 3.1 de ce règlement, portant sur les nouvelles constructions résidentielles de trois logements et plus.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Il est proposé de construire un bâtiment multifamilial de catégorie H3 (Habitation multifamiliale) de 5 étages comprenant 184 logements qui sera implanté tel que montré au plan de l'arpenteur-géomètre Vital Roy, sous la minute 63511 de son greffe, selon la version révisée en date du 10 août 2026.

Le bâtiment sera revêtu des matériaux suivants:

- Brique Brampton série contemporary - format premier plus - fini Kentville
- Brique Brampton série contemporary - format premier plus - fini charbon mat
- Brique Brampton série contemporary - format premier plus - fini auburn mat

- Panneau métallique ad 300 de Vicwest - fini charcoal
- Fenêtre et porte patio hybride couleur extérieur
- Garde-corps avec verre clair
- Solin métallique couleur appareillé au revêtement
- Fenestration en aluminium avec éran pare-pluie couleur extérieur noire.

JUSTIFICATION

Extrait du procès verbal de la rencontre en visioconférence du comité consultatif d'urbanisme du 5 août 2026

Considérant que toute nouvelle construction résidentielle est assujettie à la procédure relative aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément au paragraphe 9 de l'article 3 du Règlement numéro CA29 0042;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant la construction d'une habitation multifamiliale de 5 étages.

Recommandée à l'unanimité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O.

MONTRÉAL 2030

TEST CLIMAT

S.O.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-21

Stephane QUESNEL
c/d urb.ppermis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-développement du territoire et
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1268707016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, la subdivision du lot 3 093 429, situé au 18198, boulevard Gouin Ouest.

CONTENU

CONTEXTE

Le lotissement d'un terrain situé en bordure du parcours riverain est assujéti aux objectifs et critères du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA29 0042).

Le projet vise la subdivision du lot 3 093 429, situé au 18198, boulevard Gouin Ouest, en deux lots distincts.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

s.o.

DESCRIPTION

Le requérant souhaite subdiviser le lot 3 093 429 en deux lots distincts, conformément au plan préparé par M. Louis Daoust, arpenteur-géomètre, daté du 22 septembre 2025 (minute 6815), afin de réaliser un projet consistant à :

- démolir l'annexe d'un étage qui a été ajoutée au bâtiment principal à une date indéterminée, postérieurement à la construction du volume principal;
- construire une habitation unifamiliale isolée sur le lot vacant créé à la suite de la subdivision.

La démolition partielle projetée n'est pas assujéti au Règlement régissant la démolition d'immeubles (CA29 0098) et, par conséquent, n'est pas soumise à l'examen du Comité d'étude des demandes de démolition.

Toutefois, puisque le bâtiment principal a été construit avant 1940, un avis d'intention de démolition partielle accompagné d'une étude patrimoniale ont été transmis au ministère de la Culture et des Communications conformément à la Loi sur le patrimoine culturel. Le ministère ne s'est pas opposé à la démolition de l'annexe d'un étage dans le délai prescrit par la loi.

JUSTIFICATION

Extrait du procès verbal de la rencontre en visioconférence du comité consultatif d'urbanisme du 3 décembre 2025

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 093 429 est situé dans la zone 3 « Parcours riverain » selon l'annexe A du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale CA29 0042;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant à subdiviser le terrain en deux lorsque le ministère de la Culture et des communications aura statué sur la demande de démolition partielle du bâtiment.

Recommandée à l'unanimité

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne contribue pas à l'atteinte des résultats de Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

TEST CLIMAT

S.O.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en vigueur à l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-21

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1268707017

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Refus/Approuver selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042, l'installation d'une clôture afin de sécuriser l'accès à la piscine résidentielle, au 925, rue Saraguay Est, sur le lot 3 188 178 du cadastre du Québec.

CONTENU

CONTEXTE

En 2024, le requérant a obtenu un certificat d'autorisation (no 3001793593) pour l'installation d'une clôture visant à sécuriser l'accès à une piscine résidentielle. À la suite d'une inspection, il a été constaté que les travaux n'avaient pas été exécutés conformément aux plans et documents approuvés.

Une nouvelle demande de certificat d'autorisation (no 3003672940) a été déposée en 2026 et fait l'objet du présent sommaire décisionnel. Comme la propriété est située sur un terrain riverain, la demande est assujettie à la procédure relative aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Une clôture en bois visible de la voie publique a été installée en remplacement de la clôture ornementale approuvée. De plus, cette même clôture en bois a été implantée en partie le long de la ligne latérale du terrain, alors qu'une clôture à mailles de chaîne était prévue aux documents autorisés.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

Séance ordinaire du lundi 4 novembre 2024 à 19 h
Résolution: CA24 29 0302 (sommaire décisionnel 1248707027)

CONSIDÉRANT la réunion en visioconférence du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 9 octobre 2024;

Il est proposé par
la conseillère Louise Leroux
appuyé par
le conseiller Benoit Langevin

ET RÉSOLU

QUE l'installation d'une clôture afin de sécuriser l'accès à la piscine résidentielle au 925, rue

Saraguay Est, sur le lot 3 188 178 du cadastre du Québec, soit **approuvée** conformément au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro CA29 0042.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

DESCRIPTION

Les trois types de clôture suivants ont été utilisés pour sécuriser l'accès à la piscine :

- 1) clôture en verre
- 2) clôture en maille de chaîne (genre Frost)
- 3) clôture en bois visible depuis la voie publique et implantée partiellement en cour latérale).

JUSTIFICATION

Extrait du procès verbal de la rencontre en visioconférence du comité consultatif d'urbanisme du 5 août 2026

Considérant que l'installation d'une clôture visible depuis la voie publique est assujettie à la procédure relative aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément au paragraphe 8 de l'article 3 du Règlement numéro CA29 0042;

Considérant que trois types de clôture sont proposés afin de sécuriser l'accès à la piscine résidentielle;

Considérant qu'une clôture de type ornementale devait être installée face à la voie publique selon la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale approuvée en 2024;

Considérant qu'il est souhaitable de revoir le type de clôture faisant face à la voie publique afin d'assurer une meilleure intégration au caractère des terrains riverains et le respect des objectifs et critères applicables;

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement **de refuser** la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'installation **d'une clôture en bois faisant face à la voie publique** puisque l'objectif et le critère prévus au règlement ne sont pas respectés, soit :

Section 7 chapitre 5 : Terrains riverains

La clôture en bois implantée face à la voie publique ne permet pas de maintenir ou de créer une percée visuelle à partir de la voie publique vers le plan d'eau, tout en maintenant le caractère végétal des terrains et des berges.

Refusée à l'unanimité

Et

Que les membres du Comité recommandent au conseil d'arrondissement **d'accepter** la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale visant l'installation **d'une clôture en verre autour de la piscine ainsi qu'une clôture en maille de chaîne**.

Recommandée à l'unanimité.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

s.o.

MONTREAL 2030

Non applicabilité : Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature (installation d'une clôture).

TEST CLIMAT

S.O.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs en matière de plans d'implantation et d'intégration architecturale.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-21

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-développement du territoire et
études techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1263050012

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'ingénierie et des infrastructures
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Charte montréalaise des droits et responsabilités :	Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire
Projet :	-
Objet :	Approuver le procès-verbal du comité de circulation et sécurité routière du 20 août 2026

CONTENU

CONTEXTE

Le comité de circulation et sécurité routière a tenu une rencontre le 20 août 2026. Le procès-verbal sera approuvé par le conseil d'arrondissement, et par le fait même le conseil d'arrondissement accepte les conclusions et recommandations du Comité permettant ainsi de modifier l'Annexe « A » du Règlement 868 concernant la circulation et la sécurité publique sur le territoire de l'ancienne Ville de Pierrefonds et du Règlement 98-596 régissant le stationnement sur les voies publiques de l'ancienne Ville de Roxboro.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

JUSTIFICATION

Ces recommandations visent la sécurité des utilisateurs du réseau routier de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTRÉAL 2030

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques, et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle.

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La recommandation est signée par monsieur Stéphane Beaudoin, directeur - Travaux publics, agissant comme directeur d'arrondissement substitut nommé, conformément aux dispositions de l'article 25 de l'Annexe C de la Charte de la Ville de Montréal du vendredi 4 septembre 12 h 30 au lundi 28 septembre 8 heures inclusivement.

À la suite de vérifications effectuées, la signature de la recommandation atteste la conformité de ce dossier, aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Denise BLANCHARD
adjointe à la direction

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-26

Stefan KOPCZYNSKI
chef(fe) de division - ingenierie et
infrastructures (arr. pierreonds/roxboro)

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-developpement du territoire et
etudes techniques

IDENTIFICATION

Dossier # :1268707014

Unité administrative responsable :	Arrondissement Pierrefonds-Roxboro , Direction du développement du territoire et études techniques , Division de l'urbanisme et de l'environnement
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Prendre acte et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 août 2026.

CONTENU

CONTEXTE

Prendre acte et déposer aux archives le procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 5 août 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

S.O.

DESCRIPTION

S.O.

JUSTIFICATION

S.O.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

S.O.

MONTRÉAL 2030

Ce dossier contribue à l'atteinte des résultats de Montréal 2030 (objectif 12).
Ce dossier ne s'applique pas aux engagements en changements climatiques ni aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle de par sa nature de procès-verbaux.

TEST CLIMAT

S.O.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

S.O.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

S.O.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

S.O.

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

S.O.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

S.O.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

S.O.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Kathleen DURITY
conseiller(-ere) en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2026-08-21

Stephane QUESNEL
c/d urb.permis & inspections

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Monya OSTIGUY
directeur(-trice)-développement du territoire et